



PROCES VERBAL
N° 50/CNCMP/2016
DU 16/11

Le mercredi 16 novembre 2016 le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Amadou Ciré, membre du CP
- Maalouma Limam Dahy, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ISKAN

1°/- Examen du plan de passation des marchés publics de l'ISKAN pour l'année 2016, réf lettre N°17/ ISKAN reçue le 11 novembre 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

2°/- Examen du rapport d'analyse des offres techniques pour le contrôle d'entretien routier au titre des années 2016-2018, transmis par lettre n° de la CPMPSI

Décision

Reporté : Ce point est reporté pour correction conformément à la Demande de Propositions (voir annexe ci-joint).

3°/- Examen de la demande de remise des pénalités de retard, réf lettre n°0304/CPMP/SI reçue le 11 novembre 2016.

Maal *Ri* *de*

écision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ladite remise de pénalités au motif d'absence des justificatifs des retards dans la remise du site et de la réception provisoire.

4°/- Examen de la demande d'approbation de l'avenant au marché de construction de la route Néma-Bangou, réf *lettre sans numéro recue le 02 novembre 2016.*

Décision

Les éléments techniques et financiers fournis ne justifient pas la passation de cet avenant.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

5°/- Examen de l'avenant N°1 au marché relatif à la réhabilitation de 450 ha dans la commune de Ghabou au Guidimagha, *lettre n°00627/PRMP/CPMP/SR reçue le 09 novembre 2016.*

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la passation de cet avenant.

6°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à la fourniture et installation de 60 Kits solaires lot 1. en Adrar ; Réf :Lettre N° 626/CPMP/SR Reçue le 09/11/16

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant, portant sur la fourniture et installation de six(06) kits solaires.

7°/- Examen de l'avenant au marché relatif aux travaux de réalisation de 17 forages dans le Tagant, lettre n°00625CPMP/SR en date du 09 novembre 2016.

Décision

Ce point est reporté pour justifier le délai et l'opportunité de cet avenant.

8°/- Examen de la décision rendant infructueuse la Manifestation d'intérêt (MI) relative à l'identification et à l'analyse en laboratoire des aliments locaux, réf n°650 de la CPMP/SR du 15/11/2016.

Décision

sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/Sr de ne pas donner suite à ladite manifestation d'intérêt

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

9°/- Examen du DAO relatif à la fourniture de 50.000 bouteilles de gaz à usage domestique pour gaz butane; réf : lettre n°626 du 08/11/2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

Muhammad d
Abm
JB

10°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réalisation des travaux de neuf (09) AEP et leurs raccordements aux stations de pompages solaires dans le cadre du projet PNISER.

lettre N°00259/CPMP/SSBIE en date du 09/11/2016.

Décision

Reporté : Ce point est reporté pour corriger le rapport d'évaluation conformément aux exigences du DAO en matière de qualification des soumissionnaires.

11°/- Examen de la demande de propositions relatives à l'étude et suivi de l'extension et de la réhabilitation d'installations GPL (sphères, tuyauterie) et réseau incendie du centre enfuteur de Nouakchott, réf n° 253/CPMP/SBIE reçue le 15/11/2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions

12°/- Examen de l'additif au DAO des travaux d'alimentation en eau potable de la zone de l'Aftout Echargui, réf lettre 270/CPMP/Si recue le 15 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

13°/- Examen de la demande de remise de pénalité de retard relatives aux travaux de construction d'un centre de formation féminine à Sebkhah, réf lettre n°0379/CPMP/Ssouf reçue le 02 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la remise des pénalités de retard demandée pour un montant de 1.563.601 UM TTC.

LE PRÉSIDENT
AHMED BABA MOULAYE ZEINE

(Signature)



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine

- Brahim Hamed

- Amadou Ciré

- Maalouma Limam Dahy

- Raifa Kassim

Le représentant du Contrôle Financier :

- Abderrahmane Abdoul
PV N° : 50 du 16 novembre 2016